© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Aider ma mère

Par Profil supprimé Postée le 06/06/2013 21:49

> Bonjour, ma mère souffre d'alcoolisme depuis plus de 20 ans. Situation qu'elle nie depuis toujours malgré nos nombreuses disputes familiales : mes sœurs, mon père et moi même avons essayé de lui en parler de façon douce, agressive et même en faisant intervenir son médecin traitant mais rien ne change. Nous lui avons montre les bouteilles qu'elle cache mais elle nie, change de médecin. L'une de mes sœurs et mon père tombent dans la dépression face à sa progressive destruction. Malgré tout elle reste une mère fantastique que nous aimons plus que tout et nous avons besoin de vos conseils pour nous aider !!

Mise en ligne le 07/06/2013

Bonjour,

Vous êtes bien placée pour savoir que vivre auprès d'une personne dépendante, et qui ne souhaite pas être aidée, est difficile. Vos multiples tentatives ont échoué mais vous n'êtes en rien responsable de sa « progressive destruction ». Nous pouvons supposer que votre mère ne va pas bien et qu'elle a trouvé via l'alcool une « solution » niant les conséquences physiques et morales qu'elle s'impose et impose à ses proches. La prise de conscience, l'envie de changement et une prise en charge adaptée viendront peut être un jour, mais personne ne peut les programmer…

Aussi, il est important que vos sœurs, votre père et vous-même soyez aidés, soutenus face à cette situation.

Vous pouvez prendre contact avec des professionnels dans un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie) qui reçoivent l'entourage des usagers afin de faire le point et tenter de prendre de la distance pour affronter ce problème familial sous un autre angle. Nous vous transmettons ci-dessous les coordonnées de deux centres proches de chez vous.

Il existe également des groupes d'entraide pour entourage. Sous le même principe que les Alcooliques Anonymes, les réunions proposent aux familles d'échanger, de croiser des histoires de vie, de se soutenir, de se conseiller etc. Vous trouverez sur le site de Al-anon la fréquence et le lieu des réunions : http://al-anon-alateen.fr/

Bien sûr, pour un soutien ponctuel, vous pouvez nous appeler au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) ou non contacter par Tchat sur notre site internet.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA de l'hôpital Sainte Marie

87, avenue Joseph Raybaud
Centre Hospitalier Spécialisé Sainte Marie
06009 NICE

Tél : 04 93 13 57 66
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - CSAPA Odyssée

37 boulevard Carabacel
- Immeuble le Centralia
06000 NICE

Tél : 04 93 62 62 10
Site web : cjc-anpaa06.blogspot.fr/
Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pas d'accueil le mercredi après-midi
Secrétariat : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, excepté le mercredi après-midi
Consultat° jeunes consommateurs : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pas d'accueil le mercredi après-midi

Voir la fiche détaillée